



COURS PI

☆ *L'école sur-mesure* ☆

de la Maternelle au Bac, Établissement d'enseignement
privé à distance, déclaré auprès du Rectorat de Paris

Première - Module 1 - La société

Enseignement Moral et Civique

v.5.1



- ✓ **Guide de méthodologie**
pour appréhender notre pédagogie
- ✓ **Leçons détaillées**
pour apprendre les notions en jeu
- ✓ **Exemples et illustrations**
pour comprendre par soi-même
- ✓ **Prolongement numérique**
pour être acteur et aller + loin
- ✓ **Exercices d'application**
pour s'entraîner encore et encore
- ✓ **Corrigés des exercices**
pour vérifier ses acquis

www.cours-pi.com

Paris & Montpellier



EN ROUTE VERS LE BACCALAURÉAT

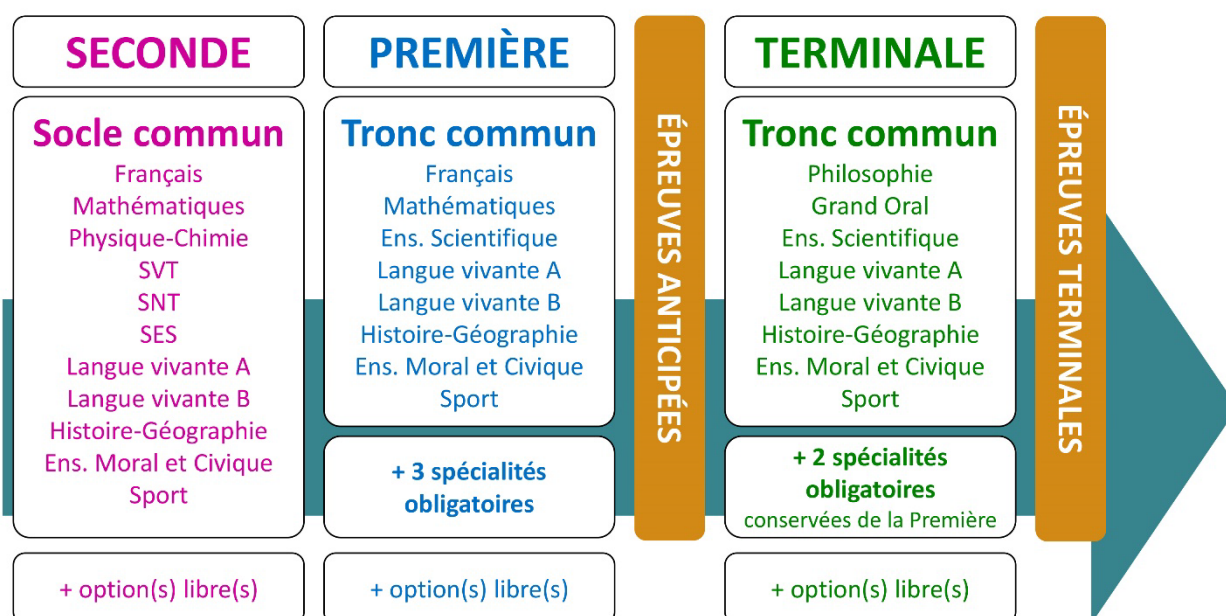
Comme vous le savez, la **réforme du Baccalauréat** est entrée en vigueur progressivement jusqu'à l'année 2021, date de délivrance des premiers diplômes de la nouvelle formule.

Dans le cadre de ce nouveau Baccalauréat, **notre Etablissement**, toujours attentif aux conséquences des réformes pour les élèves, s'est emparé de la question avec force **énergie** et **conviction** pendant plusieurs mois, animé par le souci constant de la réussite de nos lycéens dans leurs apprentissages d'une part, et par la **pérennité** de leur parcours d'autre part. Notre Etablissement a questionné la réforme, mobilisé l'ensemble de son atelier pédagogique, et déployé tout **son savoir-faire** afin de vous proposer un enseignement tourné continuellement vers **l'excellence**, ainsi qu'une scolarité tournée vers la **réussite**.

- Les **Cours Pi** s'engagent pour faire du parcours de chacun de ses élèves un **tremplin vers l'avenir**.
- Les **Cours Pi** s'engagent pour ne pas faire de ce nouveau Bac un diplôme au rabais.
- Les **Cours Pi** vous offrent **écoute** et **conseil** pour coconstruire une **scolarité sur-mesure**.

LE BAC DANS LES GRANDES LIGNES

Ce nouveau Lycée, c'est un enseignement à la carte organisé à partir d'un large tronc commun en classe de Seconde et évoluant vers un parcours des plus spécialisés année après année.



CE QUI A CHANGÉ

- Il n'y a plus de séries à proprement parler.
- Les élèves choisissent des spécialités : trois disciplines en classe de Première ; puis n'en conservent que deux en Terminale.
- Une nouvelle épreuve en fin de Terminale : le Grand Oral.
- Pour les lycéens en présentiel l'examen est un mix de contrôle continu et d'examen final laissant envisager un diplôme à plusieurs vitesses.
- Pour nos élèves, qui passeront les épreuves sur table, le Baccalauréat conserve sa valeur.

CE QUI N'A PAS CHANGÉ

- Le Bac reste un examen accessible aux candidats libres avec examen final.
- Le système actuel de mentions est maintenu.
- Les épreuves anticipées de français, écrit et oral, tout comme celle de spécialité abandonnée se dérouleront comme aujourd'hui en fin de Première.



A l'occasion de la réforme du Lycée, nos manuels ont été retravaillés dans notre atelier pédagogique pour un accompagnement optimal à la compréhension. Sur la base des programmes officiels, nous avons choisi de créer de nombreuses rubriques :

- **Suggestions de lecture** pour s'ouvrir à la découverte de livres de choix sur la matière ou le sujet
- **Réfléchissons ensemble** pour guider l'élève dans la réflexion
- **L'essentiel** pour souligner les points de cours à mémoriser au cours de l'année
- **À vous de jouer** pour mettre en pratique le raisonnement vu dans le cours et s'accaparer les ressorts de l'analyse, de la logique, de l'argumentation, et de la justification
- Et enfin... la rubrique **Les Clés du Bac by Cours Pi** qui vise à vous donner, et ce dès la seconde, toutes les cartes pour réussir votre examen : notions essentielles, méthodologie pas à pas, exercices types et fiches étape de résolution !

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE PREMIÈRE

Module 1 – La société

L'AUTEUR



Yannick COGO

« Apprendre le français, la littérature et la philosophie doit contribuer à forger une indépendance pour la vie en société ». Enseignant en collège, lycée et en université, diplômé en Lettres Modernes et diplômé en Langue, Littérature et Civilisation : grec moderne, il transmet savoir et curiosité avec passion et cherche à faire saisir l'universalité du monde dans lequel nous vivons.

Passionné par l'écriture et les animaux, il est aussi un marathonien qui a saisi l'importance de la confiance en soi, et qui veille à la transmettre au travers de son approche humaniste.

PRÉSENTATION

Ce **cours** est divisé en chapitres, chacun comprenant :

- Le **cours**, conforme aux programmes de l'Education Nationale
- Des **exercices d'application et d'entraînement**
- Les **corrigés** de ces exercices
- Des **devoirs** soumis à correction (et **se trouvant hors manuel**). Votre professeur vous renverra le corrigé-type de chaque devoir après correction de ce dernier.

Pour une manipulation plus facile, les corrigés-types des exercices d'application et d'entraînement sont regroupés en fin de manuel.

CONSEILS À L'ÉLÈVE

Vous disposez d'un support de Cours complet : **prenez le temps** de bien le lire, de le comprendre mais surtout de **l'assimiler**. Vous disposez pour cela d'exemples donnés dans le cours et d'exercices types corrigés.

Vous pouvez rester un peu plus longtemps sur une unité mais travaillez régulièrement.

LES DEVOIRS

Les devoirs constituent le moyen d'évaluer l'acquisition de **vos savoirs** (« Ai-je assimilé les notions correspondantes ? ») et de **vos savoir-faire** (« Est-ce que je sais expliquer, justifier, conclure ? »).

Placés à des endroits clés des apprentissages, ils permettent la vérification de la bonne assimilation des enseignements.

Aux *Cours Pi*, vous serez accompagnés par un **professeur selon chaque matière** tout au long de votre année d'étude. Référez-vous à votre « Carnet de Route » pour l'identifier et découvrir son parcours.

Avant de vous lancer dans un devoir, assurez-vous d'avoir **bien compris les consignes**.

Si vous repérez des difficultés lors de sa réalisation, n'hésitez pas à le mettre de côté et à revenir sur les leçons posant problème. **Le devoir n'est pas un examen**, il a pour objectif de s'assurer que, même quelques jours ou semaines après son étude, une notion est toujours comprise.

Aux Cours Pi, chaque élève travaille à son rythme, parce que chaque élève est différent et que ce mode d'enseignement permet le « sur-mesure ».

Nous vous engageons à respecter le moment indiqué pour faire les devoirs. Vous les identifierez par le bandeau suivant :



Vous pouvez maintenant
faire et envoyer le **devoir n°1**



Il est **important de tenir compte des remarques, appréciations et conseils du professeur-correcteur**. Pour cela, il est **très important d'envoyer les devoirs au fur et à mesure** et non groupés. **C'est ainsi que vous progresserez !**

Donc, dès qu'un devoir est rédigé, envoyez-le aux *Cours Pi* par le biais que vous avez choisi :

- 1) Par **soumission en ligne** via votre espace personnel sur **PoulPi**, pour un envoi **gratuit, sécurisé** et plus **rapide**.
- 2) Par **voie postale** à *Cours Pi*, 9 rue Rebuffy, 34 000 Montpellier
*Vous prendrez alors soin de joindre une **grande enveloppe libellée à vos nom et adresse**, et **affranchie au tarif en vigueur** pour qu'il vous soit retourné par votre professeur*

N.B. : *quel que soit le mode d'envoi choisi, vous veillerez à **toujours joindre l'énoncé du devoir** ; plusieurs énoncés étant disponibles pour le même devoir.*

N.B. : *si vous avez opté pour un envoi par voie postale et que vous avez à disposition un scanner, nous vous engageons à conserver une copie numérique du devoir envoyé. Les pertes de courrier par la Poste française sont très rares, mais sont toujours source de grand mécontentement pour l'élève voulant constater les fruits de son travail.*

VOTRE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Professeur des écoles, professeur de français, professeur de maths, professeur de langues : notre Direction Pédagogique est constituée de spécialistes capables de dissiper toute incompréhension.

Au-delà de cet accompagnement ponctuel, notre Etablissement a positionné ses Responsables pédagogiques comme des « super profs » capables de co-construire avec vous une scolarité sur-mesure.

En somme, le Responsable pédagogique est votre premier point de contact identifié, à même de vous guider et de répondre à vos différents questionnements.

Votre Responsable pédagogique est la personne en charge du suivi de la scolarité des élèves.

Il est tout naturellement votre premier référent : une question, un doute, une incompréhension ? Votre Responsable pédagogique est là pour vous écouter et vous orienter. Autant que nécessaire et sans aucun surcoût.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Du **lundi** au **vendredi** : horaires disponibles sur votre carnet de route et sur PoulPi.

QUEL
EST
SON
RÔLE ?

Orienter les parents et les élèves.

Proposer la mise en place d'un accompagnement individualisé de l'élève.

Faire évoluer les outils pédagogiques.

Encadrer et **coordonner** les différents professeurs.

VOS PROFESSEURS CORRECTEURS

Notre Etablissement a choisi de s'entourer de professeurs diplômés et expérimentés, parce qu'eux seuls ont une parfaite connaissance de ce qu'est un élève et parce qu'eux seuls maîtrisent les attendus de leur discipline. En lien direct avec votre Responsable pédagogique, ils prendront en compte les spécificités de l'élève dans leur correction. Volontairement bienveillants, leur correction sera néanmoins juste, pour mieux progresser.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Une question sur sa correction ?

- faites un mail ou téléphonez à votre correcteur et demandez-lui d'être recontacté en lui laissant **un message avec votre nom, celui de votre enfant et votre numéro.**
- autrement pour une réponse en temps réel, appelez votre Responsable pédagogique.

LE BUREAU DE LA SCOLARITÉ

Placé sous la direction d'Elena COZZANI, le Bureau de la Scolarité vous orientera et vous guidera dans vos démarches administratives. En connaissance parfaite du fonctionnement de l'Etablissement, ces référents administratifs sauront solutionner vos problématiques et, au besoin, vous rediriger vers le bon interlocuteur.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Du **lundi** au **vendredi** : horaires disponibles sur votre carnet de route et sur PoulPi.
04.67.34.03.00
scolarite@cours-pi.com



CHAPITRE 1. Une perception de la société..... 3

Q OBJECTIFS

- Comprendre ce que représente la société.
- Connaître les grandes institutions qui la façonnent.
- Droits et devoirs du citoyen et de l'individu.
- Les principes et valeurs de la Démocratie.
- La Règle, les droits et les devoirs du citoyen.

Q COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les fondements de la réflexion.
- Développer son esprit critique et ses compétences orales.
- Savoir organiser sa pensée dans un discours argumenté.
- Compréhension des valeurs et principes du vivre ensemble.
- Expérimenter l'engagement de chacun.

CHAPITRE 2. Fondements et fragilités du lien social 11

Q OBJECTIFS

- Saisir les fragilités du lien social par les transformations successives que la société subit.
- Une société est le conglomérat de nombreux facteurs à faire vivre ensemble.
- Saisir le lien entre société et communauté et ce qui peut également les séparer.
- Percevoir l'expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale tout comme institutionnelle.

Q COMPÉTENCES VISÉES

- Marquer les distinctions entre engagement et repli sur soi.
- Noter le rapport entre intérêt général et intérêt particulier.
- Comprendre et savoir analyser le processus sociétal d'intégration et d'exclusion.
- Maîtriser l'analyse de document iconographique et textuelle.
- Savoir retranscrire de manière argumentée son analyse de la société.

CHAPITRE 3. Les recompositions du lien social..... 31

Q OBJECTIFS

- La société est en recherche de nouveaux liens sociaux et de symboles fédérateurs.
- Une société économique et humaine qui ne peut fonctionner par individualisme. L'entraide est le fondement même du principe de société.
- Les politiques publiques visent à plus d'égalité et de citoyenneté.
- L'engagement d'une nation, d'un peuple, d'un citoyen.

Q COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le fondement du respect entre les hommes.
- Saisir le rapport entre le lien social et le principe de solidarité.
- Marquer l'importance de la responsabilité individuelle et collective.
- Savoir analyser un document iconographique et textuel en vue de transmettre de manière argumentée, une réponse dans une composition à l'écrit.

LES CLÉS DU BAC : méthodologie de l'analyse de documents..... 45

CORRIGÉS 51



ESSAIS

- **La démocratie des crédules** *Gérald Broner*
- **Manuel d'autodéfense intellectuelle** *Sophie Mazet*
- **Le complotisme** *Christophe Bourseiller*
- **Le lien social** *Serge Paugam*
- **Par-delà nature et culture** *Philippe Descola*
- **La société ingouvernable : une généalogie du libéralisme autoritaire** *Grégoire Chamayou*
- **L'inégalité des chances, la mobilité sociale dans les sociétés industrielles** *Raymond Boudon*

OUVRAGES PHILOSOPHIQUES

- **Du contrat social** *Jean-Jacques Rousseau*
- **De la Démocratie en Amérique** *Alexis de Tocqueville*

ROMANS

- **Les grâces** *Delphine de Vigan*
- **Changer l'eau des fleurs** *Valérie Perrin*
- **Le complot contre l'Amérique** *Philip Roth*
- **Le meilleur des mondes** *Aldous Huxley*
- **1984** *George Orwell*
- **Divergente** *Veronica Roth*
- **Hunger games** *Suzanne Collins*

FILMS

- **Into the wild** *Sean Penn*
- **Slumdog millionnaire** *Danny Boyle*



INTRODUCTION

Apprendre et comprendre ce pourquoi nous devons ou voulons étudier une éducation morale et civique au lycée dépasse le cadre scolaire. Même si chaque personne n'a pas besoin d'un cours pour savoir ce qu'est la liberté, ce qu'est le fait d'être un citoyen, d'évoluer en démocratie, il est toutefois essentiel d'observer objectivement ce qui compose le monde dans lequel nous évoluons, les perceptions diverses et variées qui fondent les principes de notre société.

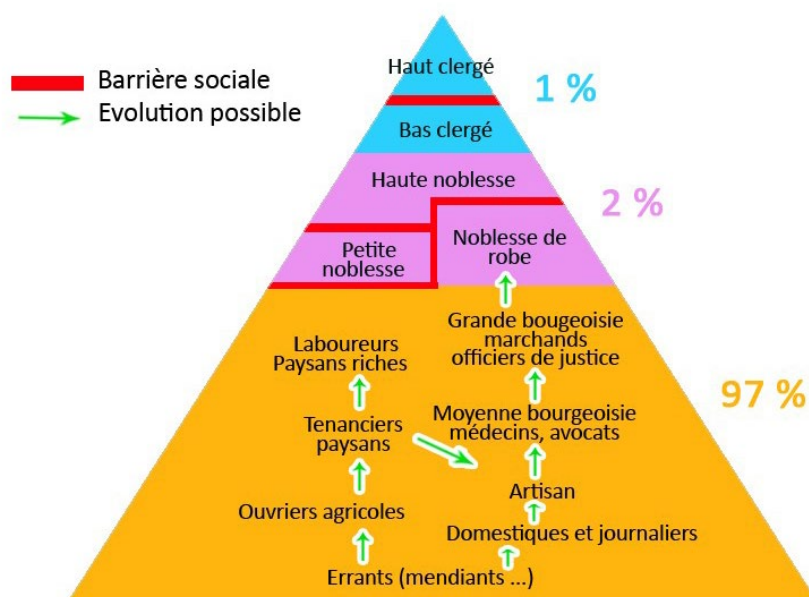
L'Éducation morale et civique a pour objectif de proposer une réflexion à tout un chacun, sur ce qui permet à l'être humain de vivre ensemble. C'est le fondement même de ce qui fait la communauté des hommes, interagir entre eux, échanger, communiquer. L'espèce humaine a évolué ainsi. Elle s'est développée autour d'une structure que l'on appelle la société. Cette dernière sera le sujet de ce cours.

OBJECTIFS ET ENJEUX

L'enseignement morale et civique vient contribuer à vous permettre d'acquérir une vision sur le monde et la société dans laquelle nous évoluons tous. Vous êtes tous des futurs citoyens, avec des droits et des devoirs pour vivre en communauté. Il s'agit donc de comprendre et accepter les valeurs de la République. Comment les partager, comment réfléchir à la place que chacun occupe dans une société démocratique. Ainsi devons-nous voir la société, thème de ce cours comme un objet d'étude à interroger.

L'adolescence et les années qui vous conduisent vers le baccalauréat sont une époque de questionnement sur ses droits, ses devoirs, sur ses libertés au sein d'un cadre politique et sociale. La société est à voir comme un espace de jugement, d'engagement personnel des élèves afin de considérer ce qu'est le droit et la règle. Un régime démocratique attend l'engagement vertueux des élèves comme membres à part entière de cette société. Il s'agit de comprendre les institutions majeures qui offrent cette vie sociétale, de saisir et comprendre les enjeux de ce qu'est être citoyen, des perspectives dont chaque élève en tant qu'individu à part entière peut avoir pour se sentir acteur de cette société. D'autres grandes figures ont incarné les valeurs et la grandeur de la société et du régime démocratique français. Ainsi, comprendre la société, c'est comprendre les événements et enjeux contemporains.

ACTIVITÉ DE DÉCOUVERTE



Représentation de la société d'ordres aux XVII^e et XVIII^e siècles

En 1700 la population française est d'environ 22 millions.
Le clergé représente 1%, la noblesse 2% et le tiers-état 97% de la population.

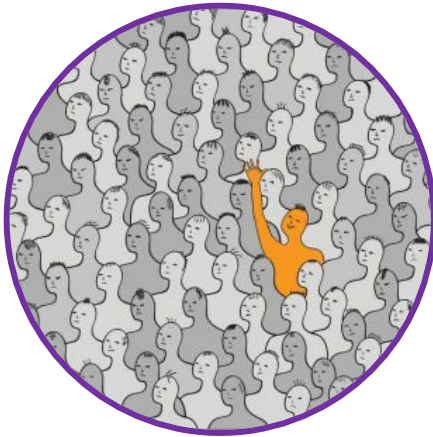
1) Définissez l'organisation de la société à cette époque. Qu'est-ce qui la caractérise ?

2) Comment se répartit les classes de population ?

CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ DE DÉCOUVERTE

L'organisation est dite pyramidale c'est-à-dire qu'elle met en avant une échelle de valeur entre les individus d'une même société. La société se définit par la fonction que vous exercez en son sein et vient souvent se confronter à une réalité héréditaire due à la classe sociale issue de vos parents.

La hiérarchisation sociale se distingue en trois grandes classes historiquement affirmées : le clergé qui représente les religieux et l'Eglise, la Noblesse dont on ne fait partie que par descendance ou mariage (pour les rares cas de passage d'une classe à une autre) et le Tiers Etats qui représente l'écrasante majorité de la population et des corps de métiers (97%). La naissance est le critère qui définit l'appartenance d'un individu à l'une ou l'autre des classes.



La société implique une dimension civique, c'est-à-dire dans un objectif du respect d'autrui, l'autre avec qui nous vivons au quotidien et avec qui nous faisons société. Saisir la manière dont s'organise la société dans un principe démocratique de respect de la personne, dans son intégrité singulière. Nous ne devons pas oublier que l'enjeu du vivre ensemble, du fonctionnement de la société comporte un principe moral : l'intégrité de la personne humaine. C'est en somme le principe même des institutions démocratiques garantissant une égalité de tous les citoyens face aux lois. Toutefois, les principes institutionnels se heurtent parfois aux réalités sociales. Il y a la théorie et la pratique. Le respect des lois se doit d'être le fondement d'une société démocratique afin de garantir l'équilibre dans la population de l'Etat en question.

Ainsi, la réflexion doit s'articuler autour de la loi, du texte qui le marque et sa jurisprudence. Rien n'est tout blanc ou noir mais il convient de saisir les différences notoires existantes entre le droit et le factuel, ce qui est légal d'autres fois légitime ou encore idéal ou réel. La société est complexe : elle croise les réalités morales et sociales diverses présentes dans un pays comme la France. De ce fait, vous devez vous préparer à devenir des acteurs autonomes et responsables en société. Se pencher sur le thème de la société, vaste en l'occurrence, c'est s'atteler à saisir les rouages de celle-ci parmi des concepts qui s'entendent quotidiennement tels que la Tolérance, l'Etat de droit, la laïcité, la Nation, l'intégration ou même la famille, le citoyen. Donner du sens à la société, c'est commencer à y prendre sa place.

OBJECTIFS

- Comprendre ce que représente la société.
- Connaître les grandes institutions qui la façonnent.
- Droits et devoirs du citoyen et de l'individu.
- Les principes et valeurs de la Démocratie.
- La Règle, les droits et les devoirs du citoyen.

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les fondements de la réflexion.
- Développer son esprit critique et ses compétences orales.
- Savoir organiser sa pensée dans un discours argumenté.
- Compréhension des valeurs et principes du vivre ensemble.
- Expérimenter l'engagement de chacun.

La Société ou les sociétés ? Parle-t-on d'une société unique ou chaque pays, chaque régime politique possède une société qui lui est propre ? Communément acceptée, la société désigne « une association d'individus organisée, sous l'égide d'un Etat, autour d'institutions communes dans les domaines de l'économie, de la politique et du judiciaire notamment. Ainsi, la liberté d'un individu lui est garantie car elle se construit dans un cadre bien établi, au sein de l'espace social. Vivre en société nécessite de l'homme le respect de règles, des us et coutumes qui régissent cette vie en collectivité. L'autorité de la société, sa légitimité aux yeux des citoyens pose comme essentielle le principe de l'égalité, second maillon du triptyque de la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité ». Le fait que les institutions et les dirigeants en démocratie prennent en compte cette liberté de l'individu en tant qu'être, contribue à la cohérence du projet républicain, à la cohésion sociale et sociétale, fondateur du fonctionnement de l'ensemble des démocraties. Il est impossible de s'isoler de la société intégralement car elle est partout. C'est elle qui organise le quotidien, qui structure les rapports entre les hommes. L'homme lui-même la recherche comme une forme de repère, elle façonne sa manière d'être aux autres, à lui-même et au monde.



À VOUS DE JOUER ①

Observez cet extrait du roman de Michel Tournier *Vendredi ou la vie sauvage* qui reprend le mythe de Robinson Crusoé et dégagez les étapes essentielles montrant la nécessité pour le personnage de s'extraire de son état de retour à la nature :

CHARTRE DE L'ÎLE DE SPERANZA COMMENCÉE LE 1000 e JOUR DU CALENDRIER LOCAL

Article 1 er : Robinson Crusoé, né à York, le 19 décembre 1737, est nommé gouverneur de l'île de Speranza, située dans l'océan Pacifique, entre les îles Juan Fernandez et la côte orientale du Chili. En cette qualité il a tous pouvoirs pour légiférer sur l'ensemble du territoire insulaire et de ses eaux territoriales.

Article 2 : Les habitants de l'île sont tenus de penser à haute voix. (En effet, parce qu'il n'avait personne à qui parler, Robinson craignait de perdre l'usage de la parole. Déjà il éprouvait quand il voulait parler un embarras de la langue, comme s'il avait bu un peu trop de vin. Désormais il avait l'obligation de parler sans arrêt, aux arbres, aux pierres, aux nuages, mais bien entendu aussi aux chèvres et à Tenn.)

Article 3 : Le vendredi est jeûné.

Article 4 : Le dimanche est chômé. À dix-neuf heures, le samedi, tout travail doit cesser dans l'île, et les habitants doivent revêtir leurs meilleurs vêtements pour le dîner. Le dimanche matin à dix heures, ils se réuniront dans le temple pour la prière. (Dans ces lois, Robinson ne pouvait pas s'empêcher de faire comme si l'île avait de nombreux habitants. En effet, il lui paraissait absurde de faire des lois pour un homme seul. Et puis il se disait que peut-être, un jour, le hasard lui amènerait un ou plusieurs compagnons...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ainsi, Robinson Crusoé est l'exemple littéraire de ce besoin de société, celui de rester en contact avec les autres individus par le biais des objets et des règles. Le personnage solitaire cherche donc par la Charte de l'île à élever son individualité au rang social. L'homme cherche à vivre en communauté, à interagir avec son prochain, c'est ce qui fait qu'il est homme. Sa raison le pousse à entrer en interaction avec son semblable pour développer son humanité. C'est l'essence même des études anthropologiques qui voit la société comme une part interne de notre identité par le langage notamment, par notre système familial qui se définit par et dans la société, qui construit notre identité sociale, nos échanges de toutes sortes tout autant culturels qu'économiques.

Cultiver le lien social est nécessaire à son renforcement, à son existence et à notre évolution comme individu. La société est en perpétuelle évolution : elle n'est pas une entité figée et immuable. Elle avance, régresse, se meut comme un être vivant. Trouver sa place dans la société n'est pas chose aisée : cette dernière ne la donne pas de manière si évidente et nécessite un effort à produire. Quelle est ma place revient à se demander ce que je peux apporter à la société ? Ainsi, chacun y trouvera-t-il sa place et verra en retour ce que la société fait pour lui et ce qu'elle lui apporte.

Faire société, c'est être en accord avec ses propres valeurs en tant que personne pour pouvoir être en accord avec celles de la société dans laquelle on évolue. Vivre en société, c'est interférer sans cesse entre les sociétés publiques, privées, internes externes, communautaires, etc. C'est garder sa cohérence comme individu dans la société. Être social n'est jamais terminé, c'est un fil rouge dans l'existence du citoyen. S'il ne communique plus avec autrui, il rompt avec la société en tant qu'individu social. On fera écho à l'isolement des personnes âgées qui, coupées de socialisation, perdent, un peu comme Robinson Crusoé, le lien avec la société. Jusqu'à la fin de notre vie, ce lien social est essentiel, recherché. Même une fois disparu, le lien social se tisse et perdure lors de l'enterrement sous tous les angles symboliques et représentatifs de la société.



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

A travers ce tableau, relevez les marqueurs constitutifs du lien social.



Un enterrement à Ornans, Gustave Courbet, 1849-1850. A voir au Musée d'Orsay à Paris

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Sur ce tableau, on retrouve l'ensemble des codes de la société autour de l'enterrement d'une personne de la communauté : le corps religieux, le regroupement, habillés en noir, de la famille principalement et en second plan d'autres individus. L'habit noir marque le deuil, symbole de la tristesse de la perte d'un membre de la communauté. Les femmes et les enfants sont à part des hommes. Sur la gauche du tableau, des employés portent le cercueil, en attente de la fin de l'office par le prêtre.

Kant affirme que « l'Homme ne devient homme que par l'éducation ». L'éducation est un des fondements même des régimes démocratiques puisque égalitaires. Chaque citoyen se doit d'être instruit et la société incite à être instruit. L'éducation est l'espace de réflexion, de socialisation, de comprendre l'importance du partage des normes, du rôle de chaque pôle dans la vie des organisations et des institutions. Ainsi, la Société ou les sociétés (nous reviendrons sur ce point ultérieurement dans ce cours) se bâtissent à partir de points de tensions essentielles qui les fédèrent et les constituent. Ces associations contraaires font partie intégrante de l'homme et sont à prendre dans leur connotation aussi bien péjorative que méliorative :

- En effet, l'homme est « un animal politique » comme Aristote, philosophe grec, le définissait. Être vivant au même titre que l'animal, il a toutefois rapidement développé le besoin de faire ensemble, de se fédérer. La société est plus forte que l'individu isolé, que cela soit au travers des liens familiaux, des échanges commerciaux au sein d'un même pays ou de cultures diverses, la hiérarchisation par les institutions politiques. Nous agissons par principe civique mais aussi parfois par automatismes naturels ; celui de l'instinct de survie qui se retrouve être celui de la communauté. Regardez comment un pays se fédère lorsque son pays est victime d'actes terroriste. Le peuple se retrouve à cet instant autour de valeurs communes, autour d'une unité qui peut sembler illusoire mais qui apparaît vitale dans ces moments. Certains penseurs ne pensent pas que la société soit innée pour l'espèce humaine mais bien une création en perpétuelle mutation selon l'histoire de l'homme et des institutions. Sous ces deux angles, la société est constituée de connexions multiples, reliées les unes aux autres telles que code civil et filiation, organisation du travail, fixation des frontières et des modes de circulation des personnes et des biens, invention de voies et de moyens nouveaux de communication, effets de la mondialisation sur les sociétés. De ce fait, les lois, les constitutions, les chartes, traités et autres textes institutionnels sont autant d'efforts d'appropriation par la société pour se confronter à ces changements perpétuels et s'adapter au cadre démocratique : réciprocité des droits et des devoirs, égale dignité des personnes, intégration sociale et sentiment d'appartenance, ou, selon la logique de Marcel Mauss, inséparabilité de l'acte de donner, de recevoir et de rendre sans lesquels il n'y aurait pas d'engagement ni de société.

- Le principe de division et d'unité est également fondamental dans la constitution et la vie d'une société démocratique. Un exemple frappant est la diversité des positions politiques au sein de l'organe constitutif législatif qu'est l'Assemblée nationale française. Les 577 députés représentatifs du pouvoir ne sont pas dans les mêmes dispositions idéologiques et brassent la représentativité des convictions de la population.



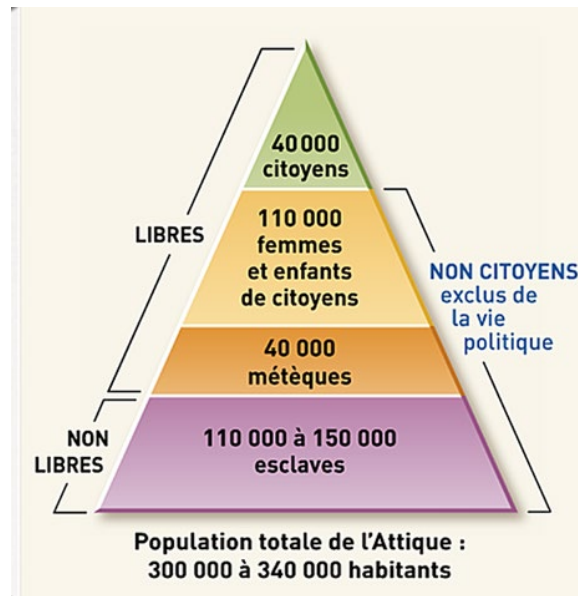
À VOUS DE JOUER ②

Observez les quinze premières minutes d'une séance de questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale. Relevez ce qui vous apparaît représentatif d'un système démocratique. Voici le lien de la séance à l'Assemblée sur laquelle vous appuyer pour vos réponses : <https://www.france.tv/france-3/questions-au-gouvernement/1275887-a-l-assemblee-nationale.html>

Les divisions apparaissent très clairement selon les bords politiques qui s'opposent. Chacun a une vision de la société et de la ligne politique qu'il souhaiterait conduire. Toutefois, tous sont des représentants de la France. Représentants d'un pays unique, d'une nation, d'un peuple. Lorsqu'un Gouvernement s'exprime, lorsque l'Assemblée vote et promulgue une loi, celle-ci est applicable sur l'ensemble du territoire, pour l'ensemble des citoyens.

Toute société est divisée sur plusieurs plans : politiques, comme nous venons de le démontrer, mais aussi sociale (nous parlons bien de classes populaires, classes moyennes, bourgeoises, nobles) entre autres. La société se définit souvent par son clivage campagne/ville, par sa répartition de genre Homme/Femme, l'ordre économique Riches/Pauvres tout autant que spatiale Métropole/Outre-Mer/ Etrangers.

Si nous observons à travers l'Histoire, les sociétés ont toujours été marquées par ses distinctions. Ainsi, depuis l'Antiquité grecque avons-nous les mêmes distinctions sociales. Cette pyramide est représentative de cette hiérarchisation :



En France, du Moyen-Âge et encore jusqu'à la révolution française, cette distinction était également perceptible et fortement marquée. Cela est une des principales causes qui a conduit à la révolte populaire de 1789.



À VOUS DE JOUER ③

Observez ces deux représentations sociales en France du Moyen-Âge et des Etats généraux juste avant la Révolution Française. Relevez les ressemblances caractéristiques de la société française de ces époques.



Représentation des trois ordres au Moyen-Âge



Réunion des trois ordres aux Etats Généraux en 1789

.....

.....

.....

A large rectangular area with a blue dotted border and rounded corners, containing 20 horizontal dashed lines for writing.

La société offre une alliance aux individus en son sein mais il peut arriver également qu'elle soit son opposé. L'homme a besoin de son prochain mais le collectif laisse parfois place à l'individualisme à outrance ce qui provoque, à cette extrémité, comme l'écrivait le philosophe Hobbes, une existence « solitaire, besogneuse, pénible, quasi animale et brève ». Une société n'existe qu'à partir de l'instant où il y a échanges, coopération mutuelle indispensable à la transmission des données, des besoins matériels et culturels. La société, si l'on résume cette pensée ne peut exister sans entraide et échanges entre les individus qui la compose mais pour qu'elle évolue, qu'elle perdure et s'adapte au monde, elle a besoin de désaccords, de débats démocratiques, de multitudes de points de vue. C'est ce qui fait et cimenter la cohésion civile.

La société est l'acteur fondamentale de régulation de la vie civile par les institutions et le jeu citoyen. Le communautarisme, c'est-à-dire la propre mise à l'écart d'un groupe par des pratiques parallèles à celle définies par la loi, est le contraire de l'existence démocratique. Il remet en cause le vivre ensemble par le refus du droit commun. Le refus de toute division (être à part, c'est ne pas accepter la contradiction, autrui qui pense différemment) constitue pour la société une incapacité à évoluer ensemble. La confrontation démocratique est essentielle pour partager mais ne peut se réaliser si elle évolue parallèlement chacun de son côté. La division sociale est souvent source de conflits mais elle engendre aussi une émulation collective comme dans le sport ou être aussi moteurs de l'économie telles qu'une entreprise collaborative ou labellisée peut l'être.

La société enfin, est un tout. Elle comprend son fonctionnement interne comme nous venons de le percevoir mais elle est aussi un acteur de la mondialisation. Sous un angle moderne, les sociétés mettent e avant leur constitution en rapport à l'individu et non à un statut social, qui définirait sa valeur statutaire. La communauté ne définit pas l'être dans une démocratie. Le vivre ensemble dans les sociétés contemporaines marque la complémentarité de libertés tout autant que d'autorité, l'existence de libertés individuelles mais également de loi de groupe, de vie privée et de vie publique et commune. L'universalité de la société, la volonté parfois de fédérer intégralement toutes les parts de celle-ci provoque à contrario des pertes de repères pour l'individu, un maillage social, culturel essentiel plus difficilement compréhensible et présent dans l'existence de l'être humain. Cela amène parfois des individus, des communautés à se recentrer sur elles-mêmes, nourri d'une peur de la perte de ce qui constitue notre singularité, marqué par une distinction soi et autrui. Toutes ces dualités sont inhérentes à notre société : elles en sont le terreau et le fruit futur. Tous obstacles ou interrogations sont des angles de freins ou de progrès pour une société suivant le moyen par lequel elle les aborde.

LE TEMPS DU BILAN

- Comprendre la société comme un rapport entre l'intérêt général et l'intérêt particulier.
- La société s'est construite par les événements antérieurs et les décisions qui ont été prises.
- Vouloir donner une définition figée de la société c'est oublier que celle-ci est en perpétuel mouvement.
- La représentation populaire dans un système démocratique en France a marqué la construction de la société française.



Vous pouvez maintenant
faire et envoyer le **devoir n°1**





Comme cela a été évoqué précédemment, la société vit et perdure par ses institutions mais aussi par ce qui garantit son fonctionnement : assurance des besoins des individus qui la compose, services (qu'ils soient aux entreprises ou à la personne) et administrations. C'est la coopération de ses composants qui assure sa continuité. Ainsi, pour saisir sa continuité, partons ensemble des écueils qu'elle se doit d'éviter pour exister. Des difficultés à franchir en ressortira sa force. S'engager dans la société comme membre à part entière pour garantir sa cohésion politique, sociale, économique fait de chacun un citoyen et l'assure d'une maintenance de ses libertés individuelles tout autant que collectives. S'engager, c'est pour les autres et pour soi : pour que son individualité et son libre arbitre trouve un cadre d'expression et d'existence. L'entraide est le ciment d'une société.

OBJECTIFS

- Saisir les fragilités du lien social par les transformations successives que la société subit.
- Une société est le conglomérat de nombreux facteurs à faire vivre ensemble.
- Saisir le lien entre société et communauté et ce qui peut également les séparer.
- Percevoir l'expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale tout comme institutionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Marquer les distinctions entre engagement et repli sur soi.
- Noter le rapport entre intérêt général et intérêt particulier.
- Comprendre et savoir analyser le processus sociétal d'intégration et d'exclusion.
- Maîtriser l'analyse de document iconographique et textuelle.
- Savoir retranscrire de manière argumentée son analyse de la société.

1. La définition du lien social

L'expression « lien social » est d'un usage courant. Qu'entend précisément le sociologue par « lien social » ? Les sociologues savent que la vie en société place tout être humain dès sa naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres et que la solidarité constitue à tous les stades de la socialisation le socle de ce que l'on pourrait appeler l'homo-sociologicus. Par homo-sociologicus, j'entends l'homme lié aux autres et à la société non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son existence en tant qu'homme. La notion de lien social est aujourd'hui inséparable de la conscience que les sociétés ont d'elles-mêmes et son usage courant peut être considéré comme l'expression d'une interrogation sur ce qui peut faire encore société dans un monde où la progression de l'individualisme apparaît comme inéluctable. Une société composée d'individus autonomes est-elle encore une société, et si oui comment ? Depuis la fondation de leur discipline, les sociologues s'efforcent de répondre à cette question. Les premiers d'entre eux ont tenté d'apporter des explications fondées sur l'analyse de l'évolution des sociétés humaines. L'idée de lien social était alors inséparable d'une vision historique à la fois du rapport entre l'individu et ses groupes d'appartenance et des conditions du changement social de longue durée. Dans les sociétés rurales, par définition plus traditionnelles, les solidarités se développent essentiellement à l'échelon de la famille élargie. Liés à la famille pour leur protection, les individus le sont aussi pour leur reconnaissance, l'identité familiale étant alors le fondement de l'intégration sociale. Dans les sociétés modernes, les modèles institutionnels de la reconnaissance se sont individualisés, ils se fondent davantage sur des traits individuels que sur des traits collectifs. C'est moins le groupe en tant que tel qui fonde l'identité que la juxtaposition de groupes différents – ou de cercles sociaux – qui s'entrecroisent de façon unique en chaque individu. Il s'agit d'un processus historique qui place chaque individu dans une plus grande autonomie apparente par rapport aux groupes auxquels il est lié, mais qui l'oblige à se définir lui-même en fonction du regard d'autrui porté sur lui.



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

Quels sont les liens que l'être humain entretient avec la société ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dès son plus jeune âge, l'enfant s'inscrit dans une société préétablie à sa propre évolution. Son éducation ne sera que le reflet des codes de son rang et classe sociale, de sa culture définie par son milieu. Le lien social vient également de l'interaction que l'individu entretient avec autrui, ce qui le caractérise comme être à part entière comme singularité. Une évolution a vu le jour dans le regard que l'on porte à l'individu de celui qui s'inscrit dans une communauté déjà actée et sa définition actuelle plus singulière.

Rome ne s'est pas bâtie en un jour et avec une seule personne. Le maillage associatif s'avère donc essentiel. Renforcé depuis la loi de 1901, il est l'exemple même, par sa réussite, de la volonté des individus de transmettre un savoir-faire, de donner de leur temps pour les autres et pour eux-mêmes. Observons le texte de loi en question :

Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association

Version consolidée au 31 mars 2020

Titre I.

Article 1

L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.

Article 2

Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'article 5.

Article 2 bis

Modifié par la LOI n°2017-86 du 27 janvier 2017 - art. 43

Tout mineur peut librement devenir membre d'une association dans les conditions définies par la présente loi.

Tout mineur âgé de moins de seize ans, sous réserve d'un accord écrit préalable de son représentant légal, peut participer à la constitution d'une association et être chargé de son administration dans les conditions prévues à l'article 1990 du code civil. Il peut également accomplir, sous réserve d'un accord écrit préalable de son représentant légal, tous les actes utiles à l'administration de l'association, à l'exception des actes de disposition.

Tout mineur âgé de seize ans révolus peut librement participer à la constitution d'une association et être chargé de son administration dans les conditions prévues à l'article 1990 du code civil. Les représentants légaux du mineur en sont informés sans délai par l'association, dans des conditions fixées par décret. Sauf opposition expresse du représentant légal, le mineur peut accomplir seul tous les actes utiles à l'administration de l'association, à l'exception des actes de disposition.

Article 3

Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement, est nulle et de nul effet.



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

En quoi cette loi met-elle en avant les mécanismes d'une société démocratique ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le premier article met directement en avant le caractère libre de l'association ainsi que sa finalité sans but pécunier. En effet, une association n'est pas une entreprise. La loi permet aussi la liberté de constitution d'une association sans nécessité d'autorisation préalable. Elles sont reconnues juridiquement et possèdent donc un statut légal. Elle permet également aux mineurs de participer à cet élan social sans avoir besoin d'attendre la majorité. C'est un moyen de s'impliquer dans la vie de la société dès son jeune âge. Enfin, il est mis en évidence le caractère bénéfique de l'association, en accord avec les bonnes mœurs, c'est-à-dire la vertu, le bien d'autrui.

L'association est par conséquent un bon moyen de découvrir les raisons de s'engager socialement dans la société afin de mieux saisir l'utilité sociale des actions futures. En acte, cela se retranscrit par vivre son engagement au quotidien, dans un système de pensée où le soi vient entrer en collaboration avec autrui. Cette solidarité constitue le premier fondement et la raison d'exister des sociétés. L'Etat représente ainsi la colonne vertébrale de toute société, comme une articulation à son fonctionnement, garante de son équilibre et de son caractère continu. Les sociétés, au contraire du simple organe étatique, doivent sans cesse se réinventer, en permanence s'astreindre à surmonter les écueils de leur développement pour perpétuer le vivre ensemble et leur bonne tenue.

Focus en Société

Observons comment cela se traduit dans la réalité avec l'exemple des Restos du cœur. Association d'utilité publique, elle compte sur l'entraide sociale, de tout un chacun pour offrir un espoir aux personnes démunies dans le besoin. Ce maillage associatif social, qui relie les classes sociales entre elles. Construite autour du partage, elle ne nécessite aucun prérequis culturel, religieux ou géographique, simplement le cœur de l'altruisme.



Le logo de l'association associe justement les deux caractéristiques de l'entraide (par le symbole du cœur en lieu et place de l'assiette) et des couverts (représentation du public auquel se destine le don).

Aux origines, de l'élan de générosité, se trouve toujours un besoin : Le 26 septembre 1985, Coluche lançait sur Europe 1 un appel à la générosité pour aider ceux qui n'arrivaient pas à manger. L'idée des Restos du cœur était née mais l'humoriste était loin de se douter de l'ampleur qu'allait prendre son initiative. La 35e campagne a été lancée en novembre 2019.



« J'en ai marre de voir les pauvres crever de faim dans le pays de la bouffe.

On reçoit beaucoup, beaucoup de courriers de chômeurs (...). Et j'ai une petite idée comme ça, si des fois y'a des marques qui m'entendent (...), si y'a des gens qui sont intéressés pour sponsoriser une cantine gratuite qu'on pourrait commencer par faire à Paris, par exemple, et puis qu'on étalerait après dans les grandes villes de France. Nous, on est prêts à aider une entreprise comme ça (...) qui aurait comme ambition au départ, de faire 2 000 ou 3 000 couverts par jour gratuitement (...). On est prêts à recevoir les dons de toute la France (...). Quand y'a des excédents de bouffe et qu'on les détruits pour maintenir les prix sur les marchés. A ce moment-là, on pourrait peut-être les récupérer. Et puis on essaiera un jour de faire une grande cantine, peut-être cet hiver, gratos. Voilà. Je lance l'idée comme ça. S'il y en a qui nous écoutent et que ça intéresse, ils nous écrivent.

Voilà. Je lance l'idée comme ça. S'il y en a qui nous écoutent et que ça intéresse, ils nous écrivent.

Coluche, le 25 septembre 1985, sur Europe 1

Activité : Faites une recherche sur un domaine sociale qu'il vous tiendrait à cœur de défendre. Voyez si une association existe en ce sens. Pourquoi ne pas franchir le pas à présent ? Ce serait une contribution (qui sait ? Peut-être la première...) de votre inscription comme citoyen dans votre société !

Ainsi, si des associations de cette sorte existent, c'est par la nécessité de combler un besoin dont le mécanisme politique ne parvient pas à résorber durablement. La différenciation de classes sociales, pauvres, moyennes ou riches, creusent les inégalités et disparités entre les individus. Le tissu associatif est une réponse de la société civile pour combler ce manque, ces fractures. Ceci sous-entend qu'il existe des fragilités dans le fondement du lien social. Une des causes possibles de ce morcellement sociétal. La visée d'un vivre ensemble harmonieux est source de questionnement concernant ce qui viendrait s'y opposer et qui enjoint les individus à se réunir sous des communautés plus restreintes, physiquement ou virtuellement d'ailleurs, qui tend à déconstruire cette visée universelle de la société. Comprendre les mécanismes de ce qui constitue le commun de notre société démocratique est ainsi essentiel pour assurer sa perpétuité.

Pour se faire, il nous faut observer ce qui constitue la société et conduit à son caractère malléable. De la définition préalable des droits de l'être humain dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen lors de la Révolution Française à découler la Constitution d'un acte fondateur de la république. Observons ces deux documents sources de la société française, source d'inspiration dans le monde encore aujourd'hui.

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

Art. 1er. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 3. Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

Art. 5. La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Art. 6. La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Art. 7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la Loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

Art. 8. La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Art. 9. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Art. 12. La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

Art. 13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Art. 14. Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Art. 15. La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration.

Art. 16. Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

Art. 17. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.



À VOUS DE JOUER 4

A partir du document précédent, répondez aux questions suivantes :

1) Qu'est ce qui caractérise le caractère politique et législatif de ce document ?

2) Remarquez le rapport entre la loi et la société.

3) Selon vous, la société est-elle marquée par une association d'initiative personnelle ?

De cette Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen a découlé la Constitution républicaine qui reprend en grande partie, les principes de la Déclaration. Elle marque le caractère politique, juridiquement et constitutionnellement. Le pouvoir politique s'est affirmé suite à la création de l'Assemblée populaire.

CONSTITUTION

PRÉAMBULE

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004.

En vertu de ces principes et de celui de la libre détermination des peuples, la République offre aux territoires d'outre-mer qui manifestent la volonté d'y adhérer des institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité et conçues en vue de leur évolution démocratique.

Article 1^{er}

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

TITRE I^{ER}

DE LA SOUVERAINETÉ

Article 2

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la « Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Article 3

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

Article 4

Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.

Ils contribuent à la mise en œuvre du principe énoncé au second alinéa de l'article 1er dans les conditions déterminées par la loi.

La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation.

TITRE II

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Article 5

Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État.

La Constitution reprend immédiatement la prédominance du peuple français. Elle met en avant les symboles constitutifs de l'appartenance à une même société. La souveraineté nationale, la mise en avant de l'égalité entre les citoyens.

La société est en perpétuelle évolution. Par ces modifications, elle se renforce tout comme elle s'affaiblit si elle ne se remet pas en question. C'est ce qui provoque des fragilités dans sa construction. Les transformations sociales peuvent se percevoir sous plusieurs angles et conduire à des conséquences aussi diverses que varier. En saisir les causes, c'est autant de possibilités d'agir sur celles-ci, et transformer la négativité en force. Observons les différentes sources de fragilités, intemporelles parfois mais aussi contextuelles. Tout d'abord, la société s'inscrit sur un territoire, dans un cadre spatial dans lequel s'articule la vie des citoyens. Ce cadre de vie a fortement évolué au fil du temps et a connu des mutations dues à la progression de la société. Ainsi, la métropolisation lors de la Révolution industrielle au XIX^{ème} siècle, l'effet de l'exode rural, la création des faubourgs pour cette nouvelle classe ouvrière, les phénomènes de quartier, de ghettoïsation suite à la Guerre d'Algérie. La délimitation des espaces urbains est également le marquage d'une appartenance sociale, un clivage qui aujourd'hui provoque des tensions.



Les docks de Cardiff de Lionel Walden, 1894, à voir au Musée du Grand palais de Paris.

La seconde moitié du XIX^{ème} siècle a vu naître des classes sociales nouvelles telles que la bourgeoisie, le patronat et la classe ouvrière. De nombreux ouvrages en littérature comme dans la presse logiquement, ont été représentatifs de cette évolution de la société. Honoré de Balzac, Gustave Flaubert, Victor Hugo ou Emile Zola ont mis en scène dans leurs romans cette image clivante de la société, ces franges qui se creusent entre les individus. Voici ainsi plusieurs exemples pour percevoir une image contemporaine de la vie en société.

[Le 5 juin 1832, une manifestation républicaine organisée à l'occasion des funérailles du général Lamarque, député de gauche populaire, se termine en émeute violemment réprimée. Hugo groupe derrière la barricade de la rue de Chanvrière, dans le quartier des Halles, les principaux personnages du roman : Marius, Javert, qui seront tous deux sauvés par Jean Valjean, et le petit Gavroche (douze ans), fils des Thénardier. L'enfant a décidé de quitter l'abri de la barricade pour aller récupérer les cartouches non brûlées sur les morts. Les gardes nationaux lui tirent dessus, et ses camarades insurgés, retranchés derrière la barricade, suivent la scène avec inquiétude.]

Le spectacle était épouvantable et charmant. Gavroche, fusillé, taquinait la fusillade. Il avait l'air de s'amuser beaucoup. C'était le moineau becquetant les chasseurs. Il répondait à chaque décharge par un couplet. On le visait sans cesse, on le manquait toujours. Les gardes nationaux et les soldats riaient en l'ajustant. Il se

couchait, puis se redressait, s'effaçait dans un coin de porte, puis bondissait, disparaissait, reparaissait, se sauvait, revenait, ripostait à la mitraille par des pieds de nez, et cependant pillait les cartouches, vidait les gibernes¹ et remplissait son panier. Les insurgés, haletants d'anxiété, le suivaient des yeux. La barricade tremblait ; lui, il chantait. Ce n'était pas un enfant, ce n'était pas un homme ; c'était un étrange gamin fée. On eût dit le nain invulnérable de la mêlée. Les balles couraient après lui, il était plus lesté qu'elles. Il jouait on ne sait quel effrayant jeu de cache-cache avec la mort ; chaque fois que la face camarde² du spectre s'approchait, le gamin lui donnait une pichenette³. Une balle pourtant, mieux ajustée ou plus traître que les autres, finit par atteindre l'enfant feu follet. On vit Gavroche chanceler, puis il s'affaissa. Toute la barricade poussa un cri ; mais il y avait de l'Antée dans ce pygmée ; pour le gamin toucher le pavé, c'est comme pour le géant toucher la terre ; Gavroche n'était tombé que pour se redresser ; il resta assis sur son séant, un long filet de sang rayait son visage, il éleva ses deux bras en l'air, regarda du côté d'où était venu le coup, et se mit à chanter :

Je suis tombé par terre,
C'est la faute à Voltaire,
Le nez dans le ruisseau,
C'est la faute à...

Il n'acheva point. Une seconde balle du même tireur l'arrêta court. Cette fois il s'abattit la face contre le pavé, et ne remua plus. Cette petite grande âme venait de s'envoler.

Victor HUGO, Les Misérables (1862) : la mort de Gavroche.



À VOUS DE JOUER 5

Observez la représentativité de la société ? Qu'en déduisez-vous ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Un silence profond tomba du ciel étoilé. La foule, qu'on ne voyait pas, se taisait dans la nuit, sous cette parole qui lui étouffait le cœur ; et l'on n'entendait que son souffle désespéré, au travers des arbres.

Mais Etienne déjà, continuait d'une voix changée. Ce n'était plus le secrétaire de l'association qui parlait, c'était le chef de la bande, l'apôtre apportant la vérité. Est-ce qu'il se trouvait des lâches pour manquer à leur parole ? Quoi ! depuis un mois, on aurait souffert inutilement, on retournerait aux fosses, la tête basse, et l'éternelle misère recommencerait ! Ne valait-il pas mieux mourir tout de suite, en essayant de détruire cette tyrannie du capital qui affamait le travailleur ? Toujours se soumettre devant la faim jusqu'au moment où la faim, de nouveau, jetait les plus calmes à la révolte, n'était-ce pas un jeu stupide qui ne pourrait durer davantage ? Et il montrait les mineurs exploités, supportant à eux seuls les désastres des crises, réduits à ne plus manger, dès que les nécessités de la concurrence abaissaient le prix de revient. Non ! le tarif de boisage n'était pas acceptable, il n'y avait là qu'une économie déguisée, on voulait voler à chaque homme une heure de son travail par jour. C'était trop cette fois, le temps venait où les misérables, poussés à bout, feraient justice.

Il resta les bras en l'air. La foule, à ce mot de justice, secouée d'un long frisson, éclata en applaudissements, qui roulaient avec un bruit de feuilles sèches. Des voix criaient :

« Justice ! ... Il est temps, justice ! »

Peu à peu, Etienne s'échauffait. Il n'avait pas l'abondance facile et coulante de Rasseneur. Les mots lui manquaient. Souvent, il devait torturer sa phrase, il en sortait par un effort qu'il appuyait d'un coup d'épaule. Seulement, à ces heurts continuels, il rencontrait des images d'une énergie familière, qui empoignaient son auditoire ; tandis que ses gestes d'ouvrier au chantier, ses coudes rentrés, puis détendus et lançant les poings en avant, sa mâchoire brusquement avancée, comme pour mordre, avaient eux aussi une action extraordinaire sur les camarades. Tous le disaient, il n'était pas grand, mais il se faisait écouter.

« Le salariat est une forme nouvelle de l'esclavage, reprit-il d'une voix plus vibrante. La mine doit être au mineur, comme la mer est au pêcheur, comme la terre est au paysan... Entendez-vous ! la mine vous appartient, à vous tous qui, depuis un siècle, l'avez payée de tant de sang et de misère ! »

Emile ZOLA, *Germinal* (1885)

Le principe de la révolte populaire vient d'une situation inextricable au XIX^{ème} siècle entre le milieu ouvrier essentiel au développement de l'appareil économique industriel de ce siècle. Cette nécessité pour le « progrès » et l'avancée de cette société a nécessité des hommes comme main-d'œuvre. La situation délicate des campagnes et la dureté de la vie a amené à entrevoir dans les périphéries des villes un espoir d'un nouveau souffle pour le peuple : le travail. La création de ces industries, charbons, chemins de fer, automobiles, milieu de l'édition, a bouleversé la représentativité que l'individu avait de la hiérarchie du système habituel. Les dirigeants n'étaient plus seulement la noblesse mais la bourgeoisie et les patrons. Les désillusions et la dure réalité de cette société en mutations a conduit à des révoltes aussi bien sur le plan politique (nous aurions pu développer les révolutions populaires) que sociales.

Zola exprime ici l'opposition entre les deux classes sociales ouvrières et patronales avec un fossé qui se creuse sur les objectifs de chacun. La société apparaît à plusieurs vitesses. Le caractère de l'humanité se retrouve en discussion et amène à réfléchir à la mécanisation de l'humain. Observons l'image du travail à la chaîne dans les entreprises Ford à la fin du XIX^{ème} siècle. Il est représentatif de l'évolution de la société par l'automatisation, la mécanisation du travail et le principe moderne du métrou-boulot-dodo.



L'organisation du fordisme et du taylorisme du travail est à l'image de la nouvelle société moderne. Cette dernière est structurée par des institutions définies : Parlement, Sénat, préfecture, palais de justice, tous les pans de la société sont représentés dans des institutions. Les inégalités sociales fragilisent également le lien social. La démarcation entre les classes pauvres et plus aisées est le sel des dissensions au sein d'une société. Les grèves syndicales, les avancées sociales des

gouvernements sur ce point comme le front populaire en 1936, les congés payés et la durée quotidienne du temps de travail, le rapport aux loisirs sont autant d'éléments marquants dans la construction sociétale. Avant ces avancées saisissantes du XX^{ème} siècle, Victor Hugo défendait la nécessité auprès du Parlement de prendre à bras le corps la question de la misère. Son discours marque encore par son pathétisme et son reflet particulièrement saisissant dans la société d'aujourd'hui.

Discours à l'Assemblée nationale législative

9 juillet 1849

Je ne suis pas, Messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde ; la souffrance est une loi divine ; mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. (*Mouvements divers.*)

Remarquez-le bien, Messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, je dis détruire. (*Nouveaux murmures à droite.*) La misère est une maladie du corps social comme la lèpre était une maladie du corps humain ; la misère peut disparaître comme la lèpre a disparu (*Oui ! oui ! à gauche*). Détruire la misère ! Oui, cela est possible. (*Mouvement. — Quelques voix : Comment ? Comment ?*) Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli. (*Très bien ! très bien !*)

La misère, Messieurs, j'aborde ici le vif de la question, voulez-vous savoir où elle en est, la misère ? Voulez-vous savoir jusqu'où elle peut aller, jusqu'où elle va, je ne dis pas en Irlande, je ne dis pas au moyen-âge, je dis en France, je dis à Paris, et au temps où nous vivons ? Voulez-vous des faits ?

Il y a dans Paris... (*L'orateur s'interrompt.*)

Mon Dieu, je n'hésite pas à les citer, ces faits. Ils sont tristes, mais nécessaires à révéler ; et tenez, s'il faut dire toute ma pensée, je voudrais qu'il sortît de cette Assemblée, et au besoin j'en ferai la proposition formelle, une grande et solennelle enquête sur la situation vraie des classes laborieuses et souffrantes en France. (*Très bien !*) Je voudrais que tous les faits éclatassent au grand jour. Comment veut-on guérir le mal si l'on ne sonde pas les plaies ? (*Très bien ! très bien !*)

Voici donc ces faits.

Il y a dans Paris, dans ces faubourgs de Paris que le vent de l'émeute soulevait naguère si aisément, il y a des rues, des maisons, des cloaques, où des familles, des familles entières, vivent pêle-mêle, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, n'ayant pour lits, n'ayant pour couvertures, j'ai presque dit pour vêtements, que des monceaux infects de chiffons en fermentation, ramassés dans la fange du coin des bornes, espèce de fumier des villes, où des créatures s'enfouissent toutes vivantes pour échapper au froid de l'hiver. (*Mouvement.*)

Voilà un fait. En voulez-vous d'autres ? Ces jours-ci, un homme, mon Dieu, un malheureux homme de lettres, car la misère n'épargne pas plus les professions libérales que les professions manuelles, un malheureux homme est mort de faim, mort de faim à la lettre, et l'on a constaté, après sa mort, qu'il n'avait pas mangé depuis six jours. (*Longue interruption.*) Voulez-vous quelque chose de plus douloureux encore ? Le mois passé, pendant la recrudescence du choléra, on a trouvé une mère et ses quatre enfants qui cherchaient leur nourriture dans les débris immondes et pestilentiels des charniers de Montfaucon ! (*Sensation.*)

Eh bien, messieurs, je dis que ce sont là des choses qui ne doivent pas être ; je dis que la société doit dépenser toute sa force, toute sa sollicitude, toute son intelligence, toute sa volonté, pour que de telles choses ne soient pas ! Je dis que de tels faits, dans un pays civilisé, engagent la conscience de la société tout entière ; que je m'en sens, moi qui parle, complice et solidaire (*mouvement*), et que de tels faits ne sont pas seulement des torts envers l'homme, que ce sont des crimes envers Dieu ! (*Sensation prolongée.*)

Voilà pourquoi je suis pénétré, voilà pourquoi je voudrais pénétrer tous ceux qui m'écoutent de la haute importance de la proposition qui vous est soumise. Ce n'est qu'un premier pas, mais il est décisif. Je voudrais que cette Assemblée, majorité et minorité, n'importe, je ne connais pas, moi de majorité et de minorité en

de telles questions ; je voudrais que cette Assemblée n'eût qu'une seule âme pour marcher à ce grand but, à ce but magnifique, à ce but sublime, l'abolition de la misère ! (*Bravo ! — Applaudissements.*)

Et, messieurs, je ne m'adresse pas seulement à votre générosité, je m'adresse à ce qu'il y a de plus sérieux dans le sentiment politique d'une assemblée de législateurs. Et, à ce sujet, un dernier mot : je terminerai par là.

Messieurs, comme je vous le disais tout à l'heure, vous venez, avec le concours de la garde nationale, de l'armée et de toute les forces vives du pays, vous venez de raffermir l'État ébranlé encore une fois. Vous n'avez reculé devant aucun péril, vous n'avez hésité devant aucun devoir. Vous avez sauvé la société régulière, le gouvernement légal, les institutions, la paix publique, la civilisation même. Vous avez fait une chose considérable... Eh bien ! Vous n'avez rien fait ! (*Mouvement.*)

Vous n'avez rien fait, j'insiste sur ce point, tant que l'ordre matériel raffermi n'a point pour base l'ordre moral consolidé ! (*Très bien ! très bien ! — Vive et unanime adhésion.*) Vous n'avez rien fait tant que le peuple souffre ! (*Bravos à gauche.*) Vous n'avez rien fait tant qu'il y a au-dessous de vous une partie du peuple qui désespère ! Vous n'avez rien fait, tant que ceux qui sont dans la force de l'âge et qui travaillent peuvent être sans pain ! tant que ceux qui sont vieux et qui ne peuvent plus travailler sont sans asile ! tant que l'usure dévore nos campagnes, tant qu'on meurt de faim dans nos villes (*mouvement prolongé*), tant qu'il n'y a pas des lois fraternelles, des lois évangéliques qui viennent de toutes parts en aide aux pauvres familles honnêtes, aux bons paysans, aux bons ouvriers, aux gens de cœur ! (*Acclamation.*) Vous n'avez rien fait, tant que l'esprit de révolution a pour auxiliaire la souffrance publique ! Vous n'avez rien fait, rien fait, tant que, dans cette œuvre de destruction et de ténèbres, qui se continue souterrainement, l'homme méchant a pour collaborateur fatal l'homme malheureux !

Vous le voyez, messieurs, je le répète en terminant, ce n'est pas seulement à votre générosité que je m'adresse, c'est à votre sagesse, et je vous conjure d'y réfléchir. Messieurs, songez-y, c'est l'anarchie qui ouvre les abîmes, mais c'est la misère qui les creuse. (*C'est vrai ! c'est vrai !*) Vous avez fait des lois contre l'anarchie, faites maintenant des lois contre la misère ! (*Mouvement prolongé sur tous les bancs. — L'orateur descend de la tribune et reçoit les félicitations de ses collègues.*)



À VOUS DE JOUER 6

Répondez aux questions sur le Discours de Victor Hugo

1) Quelle image de la misère l'orateur propose-t-il ?

.....

.....

.....

.....

2) L'expression critique des décisions des représentants du peuple à l'Assemblée est-elle selon vous positive pour l'image de la société française ?

.....

.....

.....

.....

3) A votre avis, saisir l'orgueil des dirigeants peut-il provoquer une réaction dans la société ?

L'importance de fédérer se trouve être au plus haut sommet de l'état et conduire la direction d'une société unie et indivisible, délicate tâche, qui impacte l'ensemble des hommes politiques élus. A l'Assemblée Nationale, les ministres successifs et leur gouvernement se sont succédés dans l'idéal d'une société sur la même longueur d'onde, aux directions acceptées par toutes mais dont les oppositions ont toujours été présentes, symboles des divergences d'opinion au sein de la population. Ainsi, le Premier Ministre Michel Debré, le 15 janvier 1959, demande-t-il un vote de confiance de sa politique qu'il obtiendra.

M. Michel Debré, Premier ministre : Assurer la dignité et la liberté de la personne humaine est le premier devoir politique (discours du 15 janvier 1959).

Or, il n'est ni dignité ni liberté pour les peuples qui ne peuvent établir leur gouvernement sur des bases solides. Nous, Français, répétons-nous bien que c'est de la résolution des Pouvoirs publics, de leur vigueur, de leur ténacité, que dépendent, avec l'avenir de la Nation, la liberté et la dignité des hommes et des femmes de France.

A cette première vérité, que nul d'entre nous n'a le droit de méconnaître, s'en ajoute une autre, également essentielle. En un siècle où le maintien de la paix résulte d'un fragile équilibre des forces, notre patrie est, par la nature et l'histoire, située à un carrefour du monde. Alors que nous vivons un temps où la faiblesse ne pardonne pas, la France, tout en ne pouvant prétendre à l'égalité de puissance avec les grands empires du monde, se voit imposer les sévères responsabilités d'un pays déterminé à un rôle de premier plan. De la résolution de ses pouvoirs publics, de leur vigueur, de leur ténacité, dépend, pour une bonne part, l'ordre ou l'anarchie dans deux continents.

Certains Français ont osé douter, et parfois doutent encore. Notre peuple, pensent-ils, ne serait plus en mesure de faire face à son destin. C'est ainsi qu'on a entendu affirmer, et qu'on entend affirmer encore, que le Français a perdu le goût du travail, qu'il n'aurait plus l'élan qui anime la liberté, que le patriotisme lui-même serait à demi effacé. De tels propos ne datent pas d'aujourd'hui. On les tenait avant 1939, pour justifier la résignation devant l'hitlérisme et le fascisme. On les a tenus après 1940, pour expliquer l'abdication de toute fierté nationale.

On les a tenus au cours des récentes années pour excuser les défaillances des institutions. Apprenons, au seuil de la République nouvelle, à écarter ces mensonges et à mesurer leur danger. Tout nous montre, tout

nous assure, tout nous prouve que l'ardeur au travail, l'amour de la liberté, le sens de l'autorité et de la justice, c'est-à-dire de l'État, le patriotisme enfin, animent profondément l'âme populaire. Nul d'entre nous, je pense, quelles que soient ses convictions, ne peut avoir de doute en observant les réactions nationales depuis quelques années et en jugeant notamment les événements survenus tout au long des derniers mois. Du peuple français a surgi, comme aux plus belles époques, un profond élan. Oh ! il ne s'agit point d'un accès de nationalisme, c'est-à-dire de ce sentiment excessif qui se manifeste par une volonté de supériorité ou de mépris à l'égard des peuples étrangers.

Ce à quoi nous avons assisté, c'est à l'admirable explosion de ce sentiment très juste et très droit par lequel, en face des dangers de divisions, de sécession, d'abandon, une communauté affirme sa conviction qu'elle doit demeurer unie, solidaire et souveraine pour sauver son existence et protéger la liberté de ses citoyens. Dès lors, à nous, parlementaires, ministres, c'est-à-dire à nous, responsables des affaires publiques, le chemin est tracé. Que notre action réponde aux nécessités françaises. Quelles que soient les difficultés et parfois les réactions des intérêts blessés, c'est au plus haut niveau du devoir politique que nous sommes tenus de placer notre programme et notre conduite. [---]

Les conflits ont toujours construit une société par la confrontation des idéologies autant politiques que sociaux. Souvent, l'un rejoint l'autre. Poser un avis sur une affaire qui engage la société et sa responsabilité suscite fréquemment des positions d'adhésion ou de rejet. C'est ce qui marque le tournant dans une société tout autant que l'histoire. Exemple en est donné de l'Affaire Dreyfus pour laquelle l'armée française sera éclaboussée d'un scandale de trahison et de fausses accusations. L'affaire marquera un clivage idéologique autre que social. En effet, pauvres ne s'opposent plus nécessairement aux riches, patrons aux ouvriers mais entre en compte le positionnement et l'engagement politique autour de l'antisémitisme.



La société, à toutes les époques, est marquée par des dissensions : matérielles, sociale, idéologique. Parfois, celles-ci s'entrecroisent, d'autres fois sont-elles concomitantes. Néanmoins, malgré leurs caractéristiques éminemment négatives, elles ont permis à la société de se construire, dans la difficulté certes, mais d'être encore aujourd'hui porteuse et garante d'un équilibre plus ou moins stable.

Un autre aspect de la société moderne et contemporaine est marqué par ce que les sociologues et les économistes appellent la société de consommation. Elle fait l'objet de nombreuses études aussi critiques qu'elles puissent l'être selon la position idéologique de son auteur. Elle marque l'évolution du rapport de l'individu au monde, de sa place dans son rapport à autrui et dans l'échelle sociale. L'acquisition de biens matériels marquent une posture de l'homme dans sa représentativité aux yeux des autres et du système. Dans une société égalitaire telle que souhaitait dans une démocratie et une république, l'importance de classes n'a jamais autant disparatée, visible comme dissimulée. Depuis l'écllosion massive d'une classe sociale moyenne, consommatrice, bataille fait rage pour conquérir part de marché sur le territoire et faire de ce fait prospérer l'entreprise, devenue un acteur majeur de la société comme les institutions. Les systèmes idéologiques depuis la Seconde Guerre Mondiale : le capitalisme et libéralisme occidentale se heurte au

communisme de l'URSS et de la Chine. La Guerre froide est la représentation de ce clivage idéologique et économique. Les états se regroupent afin d'être plus puissants économiquement parlant : l'Union européenne initialement appelée Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, puis Communauté Economique Européenne. L'accent est bien explicitement mis sur l'économie, comme cœur d'action. C'est également le cas du MERCOSUR en Amérique latine ou de l'ALENA au Nord.

Les sociétés se définissent à présent par un idéal de consommation, symbole d'une vie préconstruite, idéalisée. La marque Kodak aux Etats-Unis va insister sur cette idée du rêve américain par l'image idéalisée de la famille parfaite, d'une organisation définie et voulue dès les années 1960. Ainsi voit-on ces encadrés publicitaires dans le métro newyorkais.



L'image est fortement construite sur les stéréotypes attendus pour le consommateur cible américain moyen. Le propriétaire du Kodak, l'appareil photo de la famille de la société américaine moyenne pourra immortaliser sa vie sociale : congés payés au bord de la mer, représentativité hommes/femmes, capacité d'accès aux loisirs et au sport ici le surf. La publicité invite à se mettre à la place du photographe, sous-entendant que cela pourrait être quiconque qui emprunte le métro chaque jour s'il saisit sa chance du rêve américain de la famille moyenne idéale.



À VOUS DE JOUER 7

Dans cette autre publicité Kodak, relevez ce qui relève de l'image du rêve sociétal.



.....

.....

.....

.....

.....

Kodak n'est qu'un exemple parmi d'autres qui ont mis l'accent sur le bien-être de la société. La seconde moitié du XXème siècle a insisté sur la nécessité pour les foyers de s'équiper en électroménagers pour simplifier le quotidien et libérer du temps des tâches ménagères pour vivre en société, à travers les loisirs, le sport, devenus également au fil du temps, un objet de consommation. Aujourd'hui, au XXIème siècle, l'accès aux technologies est aussi une source de représentativité sociale : posséder le dernier téléphone à la mode, être en phase avec la mode de son temps, etc. sont autant de rites de passage obligés pour les nouvelles générations afin de s'inscrire en société et y être représenté.

Une série télévisée a voulu insister par la parodie sur tous les travers de la société de consommation mais aussi sur l'image de la société elle-même. Satirique, la série Les Simpson laisse place, sous l'apparence du divertissement, aux enjeux essentiels de toute société, sous le récit caricatural d'une famille moyenne d'une ville banale.

A l'inverse, les nouveaux modes de vie moins mondialisés se développent, autant par rejet d'une société dans laquelle certains citoyens et individus ont besoin de redonner du sens. Dans cette société de consommation, cela se traduit par le fait de se procurer des produits à partir des circuits courts, réapprendre à être en harmonie avec son environnement et son empreinte dans la société de tous les jours. Le sentiment de perte de contrôle de sa propre société conduit les individus et notamment les nouvelles générations à mettre en avant la nécessité de révolte écologique, d'une remise en question des pratiques structurelles et décisionnelles du fonctionnement des systèmes politiques du monde. Les sociétés assistent de plus en plus fréquemment à des manifestations de rejet face à cette perte de repères avec une volonté réelle de se reconnecter à ce qui fait la société de l'homme.

La volonté réelle actuelle dépasse la réflexion de la société au présent ; elle invite l'individu en tant que membre actif à choisir, à être acteur de la création du monde et du fonctionnement qu'il laissera à ses descendants. La société de consommation a trouvé son contre point. Les deux coexistent aujourd'hui avec son lot régulier de tensions. Il suffit d'observer les oppositions physiques entre altermondialistes et forces de l'ordre à chaque projet économique d'envergure (exemple aéroport à Notre Dame des Landes, manifestations lors des rassemblements du G20, opposition contre l'exploitation du gaz de schiste, etc.)

La société d'aujourd'hui est marquée par la fréquence accrue des dissensions et des volontés de plus en plus nombreuses d'imposer ces positions. L'importance du vote, du suffrage par lequel tout citoyen exprime à

égalité le choix de ses représentants connaît une décroissance dans la participation aux divers scrutins électoraux. La pluralité des partis politiques est autant une force de la richesse des projets directionnels qu'une faiblesse par la division des citoyens d'un même pays.



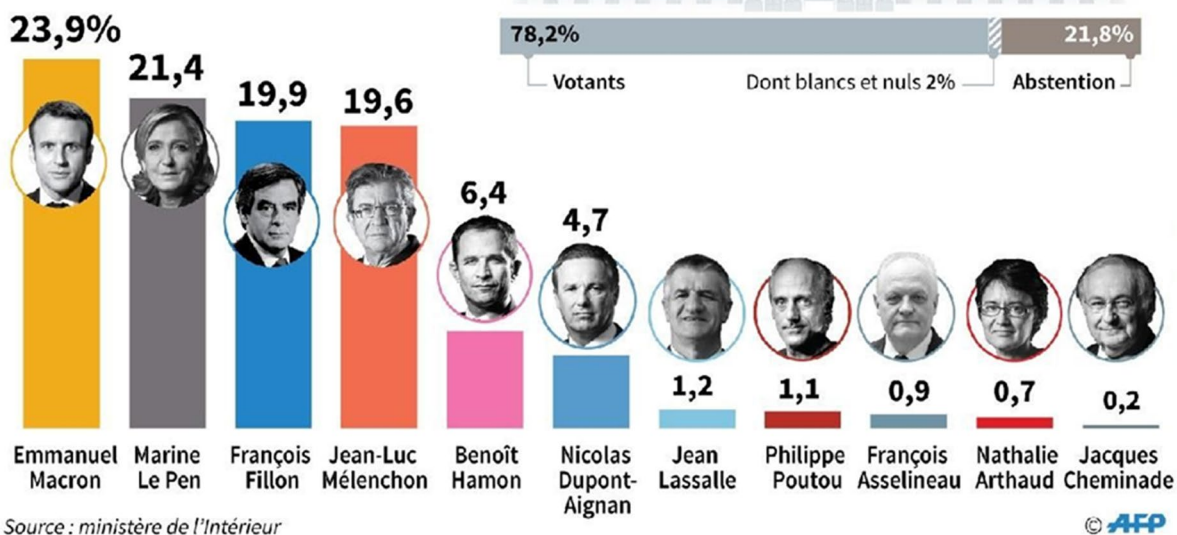
À VOUS DE JOUER 8

Observez les chiffres de la dernière élection présidentielle en France. Quel constat faites-vous quant à la représentativité de la société ?

Résultats du 1^{er} tour

Sur la base de 97% des inscrits

2017



Résultats du premier tour de l'élection présidentielle française.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

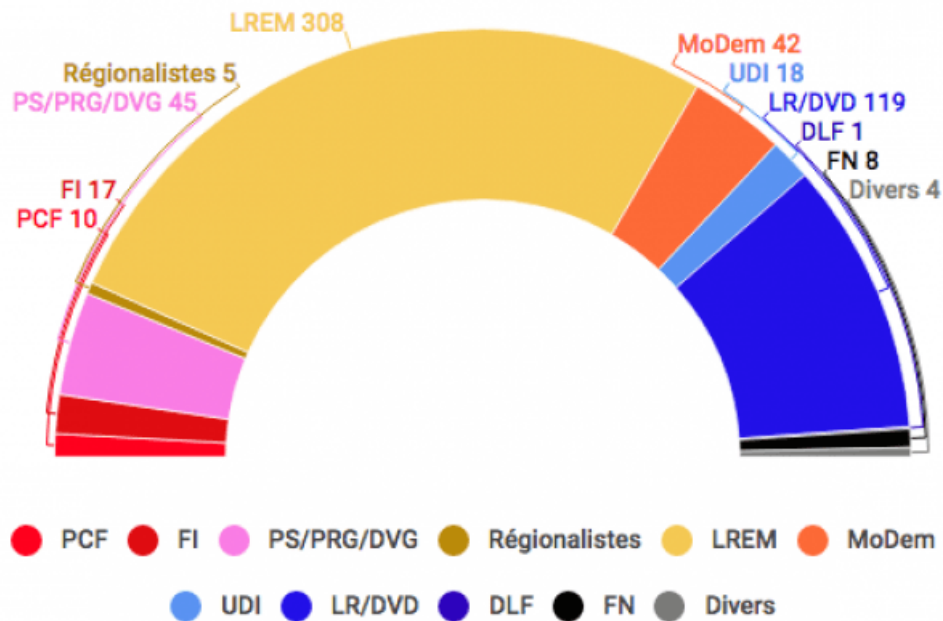
.....

.....

.....

.....

Ainsi, l'appareil démocratique, par sa pluralité, sa liberté de décision et de pensée, se heurte également à des limites inhérentes au système. Les décisions d'un Président sont habituellement remises en cause. L'individu aujourd'hui a du mal à accepter les décisions et la légitimité des choix des élections. Les grèves successives interrogent donc sur la représentativité sociale et la part nouvelle du citoyen dans la prise de décision pour la vie de la collectivité. Des formes démocratiques d'expression d'un désaccord (grèves, articles de presse) coexistent aussi des extrêmes, avec la volonté de modifier voire altérer la société dans ses fondations : anarchismes, extrémismes, populismes montrent le désir de certains d'affirmer leur singularité. Cet appareil démocratique dont le deuxième volet est l'Assemblée nationale démontre également les divergences idéologiques, riches pour la confrontation et l'évolution de la pensée d'une société mais aussi le blocage que cela induit. Voici la représentation par sensibilité idéologique. La même analyse que pour le premier tour de l'élection présidentielle de 2017 se présente à nos yeux :



La société de l'information est, enfin, le dernier angle par lequel nous percevrons les fractures et divergences dans le lien social. Depuis la naissance de la presse, des orientations idéologiques ont marqué des prises de positions, des positionnements représentatifs des pensées de tout un chacun dans la société. Ainsi, si l'on observe les journaux marquants de l'histoire de la société française, ces derniers avaient-ils un choix idéologique souvent clair. Observons deux exemples : à la fin du XIXème siècle et aujourd'hui. Même si, bien évidemment, la société a évolué, le fonctionnement reste quasiment identique.

Etude de cas : de l'affaire Dreyfus à la presse d'aujourd'hui.

L'affaire Dreyfus est connue majoritairement par l'engagement d'Emile Zola. Il s'agit de la première affaire pour laquelle la presse va jouer un rôle majeur et central. Ainsi, la loi de 1881 sur la presse a libéré la parole dans la presse. L'industrialisation de la société a profité au développement de la presse dans la population. La loi sur la liberté de la presse en 1881 acte la liberté de l'imprimerie et de la librairie. De ce fait, l'autorisation de créer un titre de presse ou publier un livre est permise. Zola fera appel aux articles 30 et 31 de cette loi dans son article « J'Accuse » pour contrecarrer la diffamation qu'il subit.

La France apprend à jongler avec une presse multiple, diversifiée. Plus d'une centaine de titres différents existent et cohabitent rien que sur Paris.

Une majorité de la presse est antidreyfusarde jusqu'à la fin de l'affaire. Voici quelques exemples de titres de journaux selon leur orientation idéologique : L'Aurore, La Fronde, La Lanterne, Le Radical, Le Siècle ou La Petite République parmi d'autres sont défenseurs de Dreyfus.

Certains titres gardent une neutralité et proposent l'information telle qu'elle se passe : Le Figaro, le Temps, Le Petit Parisien.

A contrario, une presse bien plus antisémite qui s'oppose à Dreyfus est fortement active : L'Éclair, L'Echo de Paris, l'Antijuif, L'Intransigeant, La Libre Parole, La Croix, La Vérité ou encore Le Petit Journal, etc.

On distingue ainsi une presse populaire/presse d'information, qui se veut plutôt neutre, d'une presse d'opinion, très influente, qui prend parti et s'engage clairement en fonction de son idéologie et des valeurs qu'elle défend.

Par la suite, après la grâce et l'amnistie, la grande majorité de la presse deviendra neutre, souhaitant en finir avec l'Affaire. Beaucoup de journaux dreyfusards ayant disparu, seuls Le Rappel, Le Radical, Le Siècle, L'Aurore, La Lanterne, La Petite République, auxquels viendra s'ajouter la nouvelle Humanité seront dreyfusards. Quant à La Libre Parole, La Patrie, La Gazette de France, L'Éclair, Le Gaulois, L'Intransigeant, La Liberté, Le Soleil, L'Autorité, ils seront les tenants de l'antidreyfusisme.

La presse aujourd'hui.



Avec la multiplication des canaux de diffusions, la société a vu se diversifier les moyens d'accéder à l'information : télévision, internet, radio, réseaux sociaux. La presse a été reléguée à un rang moins important et on parle aujourd'hui dans la société de l'influence des médias dans leur ensemble. Ainsi, les grands titres de presse traditionnelle ont-ils beaucoup de mal à survivre. Le Figaro est-il plutôt orienté idéologiquement à droite tandis que l'Humanité tend vers la gauche et Le Monde vers le centre.

La presse est ainsi considérée comme le quatrième pouvoir ou un contre-pouvoir indispensable qui permet des réflexions plus profondes, des mises en relations plus poussées entre les diverses parties constitutives de la société.

Un autre élément de la presse moderne est la gratuité de certains titres afin d'offrir une information générale, nationale et locale, à disposition dans les points de transports en commun dans les grandes villes. On retrouve des titres comme 20 Minutes par exemple.



Toutefois, la presse représente un exemple des éléments causes des fragilités pour la société et cela est perceptible sur tous les niveaux : social avec les communautés mais aussi identitaire dans la représentation des classes de la société. Si nous observons des espaces dans une ville, certains espaces sont caractéristiques et représentatifs d'un niveau de vie.

LE TEMPS DU BILAN

- La société se construit par un ensemble de lois qui permettent le vivre ensemble.
- L'engagement d'hommes et femmes politiques ou de la vie civile permet l'avancement de cette société et sa mise sous tension pour lui permettre de se renouveler.
- La presse joue un rôle essentiel dans la transmission de la diversité des opinions au sein d'une même société.
- Difficulté de saisir un consensus au vivre ensemble dû à la diversité des opinions mais aussi des cultures en puissance et des modes de vie.
- Une défiance existe vis-à-vis des institutions, des représentants politiques et du système en lui-même.
- La notion d'égalité et d'équité est souvent remise en cause.
- La fragilité du lien sociale se perçoit notamment dans les associations d'aide humanitaire.



Vous pouvez maintenant faire et envoyer le devoir n°2

